

MAURITANIE

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DU HCR



OBJECTIF

Évaluer et tirer des leçons sur l'**efficacité**, la **pertinence**, la **cohérence**, l'**efficacité**, l'**impact** et la **durabilité du travail du HCR en Mauritanie** et identifier les **défis** et les **opportunités** qui, à l'avenir, devraient influencer la stratégie nationale du HCR.

JUSTIFICATION

Produire des preuves sur les interventions du HCR qui seront utilisées en 2023 pour **informer le cycle 2024-2026 de la stratégie pluriannuelle du HCR en Mauritanie**.

UTILISATEURS

Le premier public cible de cette évaluation est la **Représentante du HCR en Mauritanie et son équipe**, le Directeur Régional du HCR Bureau MENA, et le personnel régional clé. Le public secondaire comprend l'équipe de direction du siège du HCR et les divisions concernées, ainsi que les partenaires dans le pays, y compris le gouvernement, les Nations Unies, les acteurs du développement, les donateurs et les organisations de la société civile (OSC).

PORTEE DE L'EVALUATION

L'évaluation couvrira une période de trois ans, **2020-2022**. Cela permettra d'analyser les résultats obtenus grâce à l'orientation stratégique du HCR Mauritanie vers l'inclusion socio-économique au cours des dernières années. L'évaluation s'intéressera également à la contribution du Bureau régional et du siège, en faisant notamment le point sur les éventuels changements induits par les récentes réformes liées à la décentralisation.

QUESTIONS INDICATIVES RELATIVES A L'EVALUATION¹

1. Dans quelle mesure le HCR a-t-il été positionné **stratégiquement** dans le pays, compte tenu des besoins des personnes relevant de sa compétence (PoC) et du contexte ? Dans quelle mesure la stratégie et le plan opérationnel du pays sont-ils **cohérents** et/ou alignés sur le travail des autres partenaires (Gouvernement, acteurs humanitaires et du développement, secteur privé, société civile) ? Dans quelle mesure la stratégie et le plan opérationnel du HCR pour le pays sont-ils alignés sur le Pacte mondial pour les réfugiés (GCR), les orientations stratégiques 2022-2026 du HCR, les plans de développement au niveau national, les besoins actuels et/ou en évolution de la population et les changements dans le contexte plus large du pays ? Dans quelle mesure le plan opérationnel est-il cohérent en ce qui concerne les populations vivant dans les camps et en milieu urbain ?
2. En termes d'**efficacité**, quels ont été les résultats (intentionnels et non intentionnels) dans les domaines de l'assistance, de la protection et des solutions ? Quelle a été l'efficacité des interventions du HCR en termes d'accès des personnes relevant de sa compétence aux services et d'intervention sur les moyens de subsistance/autonomie ? Dans quelle mesure l'évolution de l'opération vers le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP) et la nouvelle méthode de travail (NWOW) ont-ils un **impact** sur les droits et le bien-être des réfugiés ? Dans quelle mesure le HCR parvient-il à tirer parti des actions des autres partenaires grâce à son rôle de facilitateur et de catalyseur ? Dans quelles conditions le HCR a-t-il obtenu ces résultats, et quels sont les facteurs/décisions contextuels et opérationnels les plus importants qui contribuent ou entravent l'obtention de ces résultats ? Dans quelle mesure la structure du personnel est-elle adaptée à l'objectif (alignée sur la nouvelle méthode de travail) ? Dans quelle mesure les capacités renforcées de l'opération en termes de gestion des données, information, suivi et d'évaluation (par exemple, enquêtes, études et évaluations) sont utilisées dans la prise de décision et la planification ?
3. Comment le HCR peut-il s'appuyer sur les résultats obtenus à ce jour, les **défis** actuels et les **opportunités**, pour mieux exploiter sa position stratégique, son avantage comparatif et son influence au sein du pays et de la région, afin de faire progresser les efforts collectifs vers la protection et les solutions pour les personnes relevant de sa compétence et les communautés qui les accueillent ? Quel devrait être le rôle du HCR, par exemple, dans le soutien à la mise en œuvre du programme de la Banque Mondiale ? Quelle devrait être la stratégie de développement des capacités du HCR vis-à-vis du gouvernement et des acteurs nationaux concernés, en vue de construire un système d'asile **durable** géré par le gouvernement ?

CONTEXTE

La République islamique de Mauritanie est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de l'OUA sur les réfugiés de 1969. Lors du Forum mondial des réfugiés de 2019, le gouvernement mauritanien a pris plusieurs engagements substantiels pour faire progresser la protection et l'inclusion des réfugiés, tels que l'adoption d'une loi nationale sur l'asile et du système correspondant : et l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux de santé, d'emploi et aux

¹ Les questions d'évaluation indicatives peuvent être précisées et classées par ordre de priorité dans les termes de référence (TdR) complets et pendant la phase de démarrage.

documents d'état civil. En ce qui concerne le segment de l'apatridie, il s'est engagé à adhérer à la Convention de 1961 sur l'apatridie d'ici 2025.

La croissance économique de la dernière décennie a permis à la Mauritanie de passer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire inférieur. Malgré cette tendance, en 2019, 28,2 % de la population vivait encore sous le seuil de pauvreté national². Depuis 1990, le pays a également progressé en matière de développement humain global et se classe 158 sur 191 dans l'indice de développement humain en 2021, entrant dans la catégorie des pays à développement humain moyen³. Les effets de la pandémie du COVID-19 sur la réduction de la croissance économique du pays ont été importants. La Mauritanie connaît un afflux de réfugiés plus important depuis 2012, lorsque des violences ont éclaté au Mali voisin, entraînant la fuite de milliers de personnes sur le territoire mauritanien pour y trouver refuge.

En septembre 2022, les **réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés par le HCR étaient au nombre de 101 207, dont 97 276 Maliens, soit 96%**.⁴ À la demande du gouvernement, le HCR dirige et coordonne la réponse pour les réfugiés maliens avec le **ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation** ainsi que d'autres autorités aux niveaux central et local et d'autres partenaires. La coopération s'étend également à l'inscription des réfugiés mauritaniens rapatriés auprès de l'agence nationale chargée de l'état civil (ANRPTS), en vue d'obtenir des documents d'état civil et de réduire ainsi leur risque d'apatridie. Depuis leur retour en Mauritanie depuis le Sénégal entre 2007 et 2012, certains des 24 536 Mauritaniens rapatriés n'ont pas encore été enrôlés. En 2021, 25 personnes ont reçu des documents.

Le HCR est également un acteur clé dans la promotion du lien entre le HDP et le NWOW, en collaboration avec le gouvernement, les agences des Nations-Unies, la Banque mondiale et les ONG nationales et internationales, à la fois dans la région sud de Hodh Chargui où se trouve le camp de réfugiés de Mbera, qui accueille **86 964** réfugiés enregistrés (81 199 dans le camp et 5 765 hors du camp), et dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou (où vivent **14 243** réfugiés). La Mauritanie a généralement maintenu une politique de porte ouverte aux réfugiés, bien que l'accès ait été affecté par l'insécurité et, plus récemment, par les effets liés au COVID-19.

La situation sécuritaire au Mali reste volatile, empêchant l'option d'un retour à grande échelle des Maliens dans un avenir prévisible. Les Maliens continuent d'arriver en Mauritanie, y compris dans le cadre de mouvements mixtes.

Le cadre normatif global et l'engagement politique de la Mauritanie en faveur d'une politique inclusive pour les réfugiés ont permis à la Mauritanie d'obtenir un financement de la Banque mondiale dans le cadre de son sous-guichet d'aide au développement international (IDA-18) pour les réfugiés qui comporte quatre piliers financés : la santé (Inaya), la protection sociale, l'eau et l'assainissement, et l'urbanisme (Modoun) pour un total d'environ 70 millions USD sur 5 ans.

C'est dans ce contexte que, conformément à la **stratégie globale de protection et de solutions du HCR Mauritanie pour la période 2021-2025, le HCR Mauritanie a adopté un plan intérimaire pour 2023**⁵, axé sur la protection, l'assistance et l'intervention de base, ainsi que sur une orientation plus forte et croissante vers l'agenda d'inclusion et la garantie de solutions durables dans un meilleur alignement sur l'agenda de développement.

Le HCR a actuellement 16 accords en place avec les autorités gouvernementales et d'autres partenaires. Les principaux domaines d'intervention du HCR en Mauritanie sont la protection, notamment l'accès à la sécurité et à la protection internationale, y compris dans le contexte des mouvements mixtes, en particulier par voie terrestre et maritime (avec l'OIM) ; l'assistance juridique ; la documentation et l'enregistrement, y compris la facilitation de l'enregistrement des naissances pour tous les enfants en vue de réduire également le risque d'apatridie ; la détermination du statut de réfugié (DSR) et l'appui technique à la législation sur les réfugiés ; l'assistance de base par le biais d'interventions en espèces (CBI), l'éducation avec l'UNICEF, la santé, WASH, la sécurité alimentaire (avec le PAM), les abris et les articles non alimentaires, la coexistence pacifique, la protection de l'environnement, l'autonomie et les solutions durables. Le **budget basé sur les besoins de l'opération du HCR en Mauritanie pour 2022 était de 30,9 millions de dollars US**, financé à 71% en septembre 2022. La présence du HCR en Mauritanie comprend 64 agents nationaux, 28 agents internationaux et 57 agents affiliés répartis dans 4 bureaux (Bureau national à Nouakchott, sous-bureau à Bassikounou ; et 2 unités de terrain à Nouadhibou et Nema)⁶.

METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation de la stratégie du pays (CSE) a été demandée par le bureau pays et le bureau régional. Elle sera **gérée par le Bureau d'évaluation** et mise en œuvre par une équipe indépendante de consultants **externes**. L'évaluation utilisera une **approche mixte** comprenant une étude documentaire des données secondaires et de la documentation pertinentes, des entretiens et des discussions de groupe, à distance et en personne, ainsi que des missions sur le terrain (lors de la phase de démarrage et de collecte des données). Les

² [Stratégie de protection et de solutions du HCR en Mauritanie 2021-2025.](#)

³ [Rapport de développement humain, PNUD 2021-2022](#)

⁴ [Dashboard Mauritania, Refugees and Asylum seekers, September 2022.](#) Other PoC originate from Guinea, Senegal, CAR, Syria, Sierra Leone, Ivory Coast, and other countries.

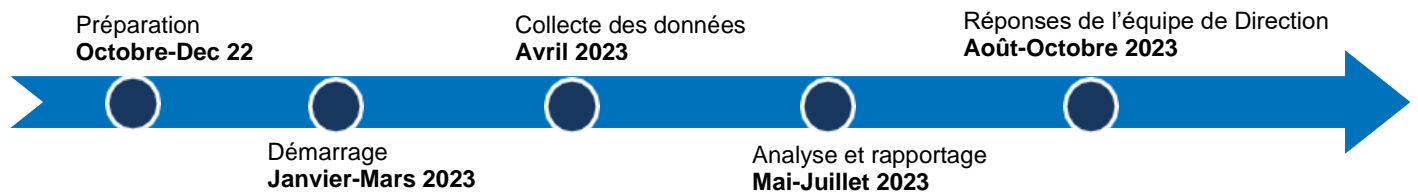
⁵ Le HCR Mauritanie adoptera une stratégie et un plan pluriannuels couvrant la période 2024-2026, conformément à l'approche RBM du HCR en matière de planification à plus long terme, s'alignant ainsi davantage sur les cadres de coopération des Nations unies, les plans nationaux, les ODD ainsi que les initiatives nexus et GCR.

⁶ [Fiche d'information du HCR sur la Mauritanie, février 2022.](#)

sources de données clés comprennent le personnel du HCR à différents niveaux, les autorités gouvernementales, les autres partenaires et les personnes relevant de sa compétence (PoC).

Le HCR Mauritanie fournira un soutien technique et logistique au CSE en : (i) fournissant la documentation existante et les données de suivi et en facilitant la collecte de données dans le pays et en organisant des entretiens avec des informateurs clés, des groupes de discussion et des visites sur le terrain, le cas échéant, (ii) coordonnant le retour d'information dans le pays sur les principaux produits livrables de l'évaluation, (iii) soutenant le développement d'un **groupe de référence de l'évaluation (ERG)**. Le GRE garantit une **participation et un engagement** adéquats des **parties prenantes tout au long du processus d'évaluation**, jouant un rôle clé dans la conception de l'évaluation, la validation des résultats, ainsi que la co-formulation des recommandations afin de s'assurer qu'elles sont utiles et applicables.

CALENDRIER



Contact Point focal : Vincenzo Lionetti, lionetti@unhcr.org / Evaluation manager.